



**Doc. 14245**

24 janvier 2017

## Alexander Adamescu et l'abus du mandat d'arrêt européen

### Déclaration écrite n° 622

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Le 13 juin 2016, M. Alexander Adamescu, un écrivain de nationalité allemande, a été arrêté à Londres au titre d'un mandat d'arrêt européen délivré par les autorités roumaines alors même qu'il devait intervenir au cours d'une conférence sur les abus du système de mandat.

Il est accusé d'infractions alléguées de corruption en Roumanie pour lesquelles son père M. Dan Adamescu, un homme d'affaires de nationalité allemande, a été condamné à une peine de prison de quatre ans et quatre mois. M. Dan Adamescu est notamment le propriétaire de *Romania libera*, un journal qui se montrait critique à l'égard des autorités roumaines.

M. Alexander Adamescu est devenu une cible après qu'il eut critiqué le traitement réservé à son père par la Roumanie et qu'il eut entamé une action en justice contre le pays devant une juridiction arbitrale internationale. Un mandat d'arrêt local a été délivré le 19 mai 2016. La célérité du tribunal et le délai très court laissé pour les délibérations et la prise de décision conduisent à douter que le juge ait pu sérieusement analyser les éléments de preuves et les arguments qui lui ont été présentés.

Avant que son père soit condamné en mai 2014, le Premier Ministre roumain d'alors avait fait un certain nombre de déclarations, qui préjugeaient de la culpabilité de M. Adamescu.

Nous invitons l'Assemblée parlementaire à réaffirmer sa conviction que l'extradition ne devrait pas être dictée par des motifs politiques ni servir pour faire taire des détracteurs ayant le tort de déplaire ni pour empêcher une action en justice.

Nous appelons l'Assemblée parlementaire à répéter qu'elle croit en la liberté d'expression, en la présomption d'innocence, au droit à un procès équitable et à la défense des droits de l'homme et nous exhortons l'ensemble des Etats membres à veiller à ce que ces principes soient scrupuleusement respectés.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

BALFE Richard, Royaume-Uni, CE  
AHMED-SHEIKH Tasmina, Royaume-Uni, NI  
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC  
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC  
BESELIA Eka, Géorgie, SOC  
DAVIES David, Royaume-Uni, CE  
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC  
ECCLES Diana, Royaume-Uni, CE  
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC  
GALE Roger, Royaume-Uni, CE  
GILLAN Cheryl, Royaume-Uni, CE  
GODSKESEN Ingebjørg, Norvège, CE  
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE  
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE  
HALICKI Andrzej, Pologne, PPE/DC  
HEER Alfred, Suisse, ADLE  
HENRIKSEN Martin, Danemark, CE  
HOWELL John, Royaume-Uni, CE  
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC  
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE  
LANGBALLE Christian, Danemark, CE  
McCARTHY Kerry, Royaume-Uni, SOC  
MURRAY Ian, Royaume-Uni, SOC  
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, CE  
NÉMETH Zsolt, Hongrie, PPE/DC  
PACKALÉN Tom, Finlande, CE  
PODERYS Virgilijus, Lituanie, PPE/DC  
SALMOND Alex, Royaume-Uni, NI  
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC  
SMITH Angela, Royaume-Uni, SOC  
TAMAŠUNIENĖ Rita, Lituanie, CE  
TOLHURST Kelly, Royaume-Uni, CE  
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC  
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC  
WILSON Phil, Royaume-Uni, SOC  
WOLD Morten, Norvège, CE  
WOOD Mike, Royaume-Uni, CE  
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

---

Total = 38

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CE: Groupe des conservateurs européens  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste  
NI: non inscrit dans un groupe